

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC, **LE MARDI 5 FÉVRIER 2019**, À 19 H 30, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FUT TRANSMIS LE VENDREDI 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2019.

**PRÉSENTS** : Mesdames les conseillères Homan et K. Thorstad-Cullen ainsi que messieurs les conseillers P. Bissonnette, B. Cowan, E. Stork et D. Webb formant quorum sous la présidence de monsieur le maire John Belvedere.

Monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général, ainsi que Me Jean-Denis Jacob, directeur du service des affaires juridiques et greffier sont également présents.

**ABSENTS** : Madame la conseillère T. Stainforth et monsieur le conseiller Cousineau.

*Au début de la séance, monsieur le maire Belvedere entretient les citoyens présents ainsi que les membres du conseil concernant les sujets suivants :*

- *Départ à la retraite du directeur du service des affaires juridiques et greffier, Me Jean-Denis Jacob ;*
- *Félicitations aux employés affectés aux opérations de déneigement, pour le travail particulièrement difficile qu'ils ont à effectuer cet hiver, tenant compte des variations de température constantes.*

*En ce qui concerne le projet de « Réseau Express Métropolitain (REM) » monsieur le maire Belvedere précise que celui-ci se déroule (à la cachette), que très peu d'information est disponible pour les villes et municipalités dé-fusionnées.*

*Monsieur le maire Belvedere procède à la remise de six (6) plaques de reconnaissance à certains employés dont le travail exemplaire a permis de sauver deux (2) vies humaines récemment au centre aquatique :*

- *Madame Alana Mabe ;*
- *Madame Marie-Josée Thivierge ;*
- *Madame Chloey Quesnel ;*
- *Madame Teresa Jane O'Donnell ;*
- *Madame Nancy O'Donnell ;*
- *Dr. Amélie Cardinal-Houde.*

**2019-065**

**APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLU** :

Il est proposé par madame la conseillère Homan, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'approuver l'ordre du jour ayant été dressé en ce qui concerne la présente séance, avec les modifications suivantes :

- À l'item 20.07, en remplaçant le montant « 71 050 \$ », par le montant « 46 050 \$ » ;
- À l'item 30.24, en remplaçant le montant « 33 546,25 \$ », par le montant « 35 546,25 \$ » ;

- À l'item 30.30, en remplaçant le montant « 134 462,12 \$ », par le montant « 1 454,53 \$ » ;
- À l'item 30.31, en remplaçant le montant « 73 974,48 \$ », par le montant « 390,48 \$ » ;
- Ajout d'un sujet sous « Varia » 60.01 : Autorisation – Soutien financier au « Yacht Club de Pointe-Claire » pour un montant total de 9 000 \$ ;
- Ajout d'un sujet sous « Varia » 60.02 : Octroi d'un contrat en faveur de la compagnie « Sani Dépôt, division du Groupe Dissan », pour la fourniture en biens, pièces, outils et accessoires d'entretien de conciergerie, pour un montant total de 150 700 \$, taxes incluses ;
- Ajout d'un sujet sous « Varia » 60.03 : Dépôt du rapport annuel concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle.

**2019-066**

**CONSULTATION PUBLIQUE – PROJET DE RÈGLEMENT  
PC-2775-55**

---

Se tient une consultation publique concernant le projet de règlement suivant :

- Item 03.01 – PC-2775-55 : Règlement modifiant le Règlement de Zonage PC-2775 de la Ville de Pointe-Claire en ce qui concerne les matériaux de pavage autorisés dans les aires de stationnement extérieures et les voies d'accès ;

*À l'invitation de monsieur le maire Belvedere, le greffier explique la teneur de cette modification à la réglementation de zonage et les conséquences de son adoption ;*

*Un citoyen présent dans la salle, monsieur Charles Desrochers, adresse des questions concernant l'application de ce règlement concernant une étude à venir sur le stationnement du Village de Pointe-Claire.*

**2019-067**

**APPROBATION – PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES  
EXTRAORDINAIRES DU 3, 11 ET 18 DÉCEMBRE 2018**

---

**RÉSOLU :**

Il est proposé par madame la conseillère Homan,  
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement  
D'approuver les versions françaises et les versions anglaises des procès-verbaux des séances extraordinaires du 3, 11 et 18 décembre 2018.

**2019-068**

**APPROBATION – PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES  
RÉGULIÈRES DU 4 DÉCEMBRE 2018 ET DU 15 JANVIER 2019**

---

**RÉSOLU :**

Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,  
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement  
D'approuver les versions françaises et les versions anglaises des procès-verbaux des séances régulières du 4 décembre 2018 et du 15 janvier 2019 avec la modification suivante :

- À la page 2875 de la version française ainsi qu'à la page 2630 de la version anglaise, suite à une intervention de monsieur Tim Thomas, il aurait lieu de mettre le point (.), au premier alinéa, après le nom de monsieur le conseiller Cowan.

**2019-069**

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont adressées aux membres du conseil par les personnes ci-après indiquées concernant les sujets suivants :

Madame Louise Bissonnette :

- Modification à la réglementation de zonage proposée en vertu du projet de Règlement PC-2775-53.2, visant à permettre des usages publics dans une zone résidentielle.

Monsieur Maurice Cousineau :

- Fonctionnement inadéquat des feux de circulation et de traverses piétonnières à l'intersection de l'avenue Fairview et du boulevard Brunswick.

Madame Tracy McBean :

- Demande si le comité de démolition tiendra des séances durant la semaine de relâche.

Monsieur Keith Kelly :

- Adresse des félicitations à la Ville quant à la qualité des opérations de déneigement, tout en se plaignant du comportement de certains entrepreneurs privés ;
- Il se dit déçu quant à la décision du comité de démolition, relativement à l'immeuble sis au 100-112, avenue Walton ;
- Il déplore le caractère « obscur » du libellé de certains sujets inscrits à l'ordre du jour et demande des explications additionnelles concernant certains d'entre eux ;

Monsieur Terry Smith :

- Adresse des questions concernant la transaction avec le promoteur concernant le terrain de stationnement de l'établissement « Le Pionnier ».

Madame Linda De Witt :

- L'invasion des contenants de type « Molochs » à Pointe-Claire... et leur installation sur des terrains publics.

Monsieur Tim Thomas :

- Le terrain de stationnement sis à l'est de l'établissement « Le Pionnier » ;
- Quand et comment les citoyens de Pointe-Claire seront-ils informés, relativement aux détails de la transaction pour ce terrain de stationnement ;
- Évaluation du terrain de stationnement sis à l'est de l'établissement « Le Pionnier » ;
- La Ville a-t-elle envisagé la possibilité de remettre la propriété de ce terrain de stationnement entre les mains de l'association des marchands.

Madame Tracy McBean :

- La possibilité d'offrir le terrain de stationnement sis à l'est de l'établissement « Le Pionnier » en vente libre à tous ceux qui souhaiteraient soumettre une offre pour son acquisition.

Madame Michèle Lesage :

- Le coût des quatre (4) consultations publiques tenues récemment dans le Village de Pointe-Claire ;
- Quand et comment le rapport sera-t-il rendu public.

Madame Geneviève Lussier :

- Remerciements aux membres du conseil pour l'information transmise en ce qui concerne le projet du « REM » ;
- Les plans ont-ils été reçus en ce qui concerne l'aménagement futur de la forêt à l'ouest de l'avenue Fairview.

Monsieur Charles Desrochers :

- L'étude sur le stationnement du Village de Pointe-Claire et la date de sa disponibilité ;
- Le terrain de stationnement public sis à l'est de l'établissement « Le Pionnier ».

Madame Catherine Vallières :

*Madame Vallières dépose auprès du greffier une lettre (courriel) adressée à l'attention du conseil de la part de madame Kirsten Wiese-Hansen, concernant le projet d'agrandissement de l'église copte.*

- Traverses piétonnières à l'intersection des boulevards Hymus et des Sources ;
- Projet d'agrandissement de l'église copte.

Madame Anna Fiorello :

- Opposée au changement de zonage afin de permettre l'agrandissement de l'église copte ;
- Pourquoi ne semble-t-il pas y avoir de restrictions quant à la hauteur ;
- Est-ce que le projet d'agrandissement de l'église copte fait l'objet de subvention de la part de la Ville ou de la part de d'autres ordres de gouvernement.

Madame Linda De Witt :

- Une consultation publique a été tenue préalablement à l'adoption du plan d'urbanisme et l'utilisation de cet argument pour contrer les représentations des citoyens.

Monsieur Thomas Schwartz :

- Les mesures prises par la Ville en ce qui concerne la possible hausse du niveau des eaux du lac Saint-Louis au printemps.

**2019-070**                    ADOPTION – DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE PC-2775 DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE EN CE QUI CONCERNE LES MATÉRIAUX DE PAVAGE AUTORISÉS DANS LES AIRES DE STATIONNEMENT EXTÉRIEURES ET LES VOIES D’ACCÈS

RÉSOLU :                    Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement D’adopter un deuxième projet de règlement modifiant le Règlement de Zonage PC-2775 de la Ville de Pointe-Claire en ce qui concerne les matériaux de pavage autorisés dans les aires de stationnement extérieures et les voies d’accès, dans la mesure où la version finale de ce projet de règlement est substantiellement conforme au document annexé en pièce jointe au dossier décisionnel 18-613-12447.

**2019-071**                    ADOPTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE PC-2775 DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE POUR LA ZONE INDUSTRIELLE N11 (AU NORD DU BOULEVARD BRUNSWICK, À L’EST DU BOULEVARD SAINT-JEAN), RELATIVEMENT AU COEFFICIENT D’OCCUPATION DU SOL (COS)

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement D’adopter un règlement modifiant le Règlement de Zonage PC-2775 de la Ville de Pointe-Claire pour la zone industrielle N11 (au nord du boulevard Brunswick, à l’est du boulevard Saint-Jean), relativement au coefficient d’occupation du sol (COS), dans la mesure où la version finale de ce règlement est substantiellement conforme au document annexé en pièce jointe au dossier décisionnel 18-613-12354.

**2019-072**                    ADOPTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-2890 DÉCRÉTANT L’IMPOSITION DES TARIFS EXIGIBLES POUR LE FINANCEMENT DE BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS OFFERTS PAR LA VILLE DE POINTE-CLAIRE POUR L’EXERCICE FINANCIER 2019 (ÂGES DES ATHLÈTES)

ATTENDU QU’une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au moins deux (2) jours juridiques avant la présente séance ;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture ;

RÉSOLU :                    Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement D’adopter un règlement modifiant le Règlement PC-2890 décrétant l’imposition des tarifs exigibles pour le financement de biens, services et activités offerts par la Ville de Pointe-Claire pour l’exercice financier 2019 (âges des athlètes), dans la mesure où la version finale de ce règlement est substantiellement conforme au document annexé en pièce jointe au dossier décisionnel 18-139-12533.

**2019-073**                    ADOPTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE DE RUE DE LA VOIE DE SERVICE SUD DE L'AUTOROUTE 40, ENTRE LE BOULEVARD SAINT-JEAN ET LE BOULEVARD DES SOURCES, POUR UN MONTANT TOTAL DE 1 500 000 \$

ATTENDU QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au moins deux (2) jours juridiques avant la présente séance ;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture ;

RÉSOLU :  
Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'adopter un règlement décrétant l'exécution de travaux de remplacement du système d'éclairage de rue de la voie de service sud de l'autoroute 40, entre le boulevard Saint-Jean et le boulevard des Sources pour un montant total de 1 500 000 \$.

**2019-074**                    PRÉSENTATION ET AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DIVERS TRAVAUX DE RÉPARATION AU CENTRE CULTUREL STEWART HALL AINSI QU'UN EMPRUNT DE 1 100 000 \$ À CETTE FIN

Madame la conseillère Homan présente un règlement décrétant divers travaux de réparation au centre culturel Stewart Hall ainsi qu'un emprunt de 1 100 000 \$ à cette fin.

Madame la conseillère Homan donne également avis que ce règlement sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

**2019-075**                    PRÉSENTATION ET AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-2890 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TARIFS EXIGIBLES POUR LE FINANCEMENT DE BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS OFFERTS PAR LA VILLE DE POINTE-CLAIRE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019 ( BANCS COMMÉMORATIFS)

Madame la conseillère Thorstad-Cullen présente un règlement modifiant le Règlement PC-2890 décrétant l'imposition des tarifs exigibles pour le financement de biens services et activités offerts par la Ville de Pointe-Claire pour l'exercice financier 2019 (bancs commémoratifs).

Madame la conseillère Thorstad-Cullen donne également avis que ce règlement sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

**2019-076**                    DÉPÔT – RAPPORT CONCERNANT LE REGISTRE QUI A ÉTÉ TENU LE 28 JANVIER 2019, RELATIVEMENT AU RÈGLEMENT PC-2775-53.2 (ÉGLISE COPTE)

Le certificat dressé conformément à l'article 555 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* pour le Règlement PC-2775-53.2 (église copte) est déposé et les membres du conseil en prennent acte et aussi du fait qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

**2019-077** TENUE D'UN SCRUTIN RÉFÉRENDIAIRE – RÈGLEMENT  
PC-2775-53.2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE  
PC-2775 RELATIVEMENT AUX USAGES AUTORISÉS DANS LA  
ZONE Re20 (ANGLE NORD-OUEST DU BOULEVARD DES  
SOURCES ET DU CHEMIN DU BORD-DU-LAC–LAKESHORE)  
AFIN D'Y AUTORISER DES USAGES PUBLICS SOUS L'ÉGIDE  
D'UN ORGANISME RELIGIEUX, DESTINÉS AUX CULTES, À  
L'ÉDUCATION ET À LA CULTURE

---

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,  
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement  
DE fixer un scrutin référendaire à la date du 7 avril 2019 à l'égard  
du Règlement PC-2775-53.2, modifiant le Règlement de Zonage  
PC-2775, relativement aux usages autorisés dans la zone Re20  
(angle nord-ouest du boulevard des Sources et du chemin du  
Bord-du-Lac–Lakeshore) afin d'y autoriser des usages publics sous  
l'égide d'un organisme religieux, destinés aux cultes, à l'éducation  
et à la culture.

**2019-078** DÉPÔT – LISTE DES AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES POUR LA  
PÉRIODE DU 21 DÉCEMBRE 2018 AU 23 JANVIER 2019 ET LE  
REGISTRE DES CHÈQUES POUR LA PÉRIODE DU  
21 DÉCEMBRE 2018 AU 23 JANVIER 2019

---

La liste des amendements budgétaires pour la période du  
21 décembre 2018 au 23 janvier 2019 et le registre des chèques  
pour la période du 21 décembre 2018 au 23 janvier 2019 sont  
déposés et les membres du conseil en prennent acte.

**2019-079**                    APPROPRIATION – SOMMES REQUISES POUR LA CRÉATION DE NOUVEAUX POSTES BUDGÉTAIRES POUR LES RÉSERVES ET FONDS DE ROULEMENT POUR LA RÉALISATION DE PROJETS EN TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION EN 2019

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,  
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement  
D'approprier, à même le surplus du fonds général non autrement approprié, une somme totale de 1 026 700 \$ pour la réalisation de différents projets en technologie de l'information ;

D'affecter et répartir cette somme de 1 026 700 \$ à la réalisation des projets indiqués dans le tableau de la section « Description » du dossier décisionnel 19-138-12801, et ce, pour les montants indiqués à l'égard de chacun d'eux ;

D'autoriser un emprunt, à même l'avoir disponible du fonds de roulement, d'une somme de 360 000 \$ pour la réalisation de projets en technologie de l'information ;

D'autoriser le remboursement de cet emprunt au fonds de roulement sur cinq (5) ans selon les annuités suivantes :

- 2020 : 72 000 \$ ;
- 2021 : 72 000 \$ ;
- 2022 : 72 000 \$ ;
- 2023 : 72 000 \$ ;
- 2024 : 72 000 \$ ;

D'affecter et répartir cette somme de 360 000 \$ à la réalisation des projets indiqués dans le tableau de la section « Description » du dossier décisionnel 19-138-12801 et ce, pour les montants indiqués à l'égard de chacun d'eux ;

D'autoriser le directeur du service des finances et trésorier à créer les postes budgétaires afférents à chacun de ces projets et à y inscrire les montants indiqués à l'égard de chacun d'eux (ou du regroupement demandé).



**2019-080** AUTORISATION – DEMANDE DE TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE DES VOIES PUBLIQUES, INCLUANT L'ÉCLAIRAGE DES RUES, DES SENTIERS ET DES FEUX DE CIRCULATION À HYDRO-QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2019

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Homan, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'autoriser le gestionnaire principal, monsieur Giuseppe Ferrera, à soumettre au nom de la Ville de Pointe-Claire, les demandes de travaux d'éclairage des voies publiques, incluant l'éclairage de rues, de sentiers et de feux de circulation, à Hydro-Québec pour l'année 2019, tel que détaillé ci-dessous :

- Installation de luminaires ;
- Raccordement au réseau seulement ;
- Raccordement à des bornes conjointes (souterrain) ;
- Enlèvement de luminaires ;
- Déplacement de luminaires ;
- Débranchement ;
- Re-branchement ;

D'informer Hydro-Québec de tout changement de la quantité ou de l'intensité des luminaires sur le réseau municipal.

**2019-081** AUTORISATION – « GALA ANNUEL DE LA SAINT-VALENTIN »

ATTENDU QUE monsieur le maire Belvedere a été invité à participer au « Gala Annuel de la Saint-Valentin » devant se tenir le 16 février 2019 au « Crowne Plaza Hotel » à 18 h 00 ;

ATTENDU QUE la nature exceptionnelle de cette activité et un certain protocole exigent la présence du maire et de sa conjointe, madame Sandra Hudon ;

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'autoriser monsieur le maire Belvedere à représenter la Ville de Pointe-Claire, accompagné de sa conjointe, madame Sandra Hudon, au « Gala Annuel de la Saint-Valentin » organisé par l'association « Italo-Canadese del « West Island » » qui aura lieu le 16 février 2019 au « Crowne Plaza Hotel » à 18 h 00 ;

D'autoriser l'achat de deux (2) billets au coût de 140 \$ chacun, taxes incluses pour un total s'élevant à 280 \$, et que la Ville en rembourse les frais engagés à cet activité, conformément à la politique en vigueur ;

D'imputer les dépenses reliées à cette autorisation au poste budgétaire 02-111-00-311, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-12731 émis le 18 janvier 2019.

**2019-082** AUTORISATION – « 34<sup>ième</sup> GRAND PRIX DU CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL »

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement D'autoriser madame Micheline Bélanger, planificatrice – Arts, culture et bibliothèques, madame Christine Duchesne, coordonnatrice – Activités culturelles, ainsi que madame la conseillère Homan et monsieur le conseiller Cousineau, à représenter la Ville de Pointe-Claire au « 34<sup>ième</sup> Grand Prix du Conseil des arts de Montréal » le 21 mars 2019 à 11 h 30 au Palais des Congrès de Montréal ;

D'autoriser le remboursement des frais (de 125 \$ pour chacun des billets) encourus à ce congrès, conformément à la politique en vigueur ;

D'imputer les dépenses reliées à cette autorisation au poste budgétaire 02-702-20-311, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 18-12487, émis le 18 janvier 2019.

**2019-083** AUTORISATION – « 51<sup>ième</sup> CONGRÈS DE LA COMAQ »

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'autoriser Me Caroline Thibault, Assistante directrice, affaires juridiques et greffe, ainsi que madame Danielle Gutierrez, assistante greffière et secrétaire du conseil, à représenter la Ville de Pointe-Claire au « 51<sup>ième</sup> congrès annuel de la COMAQ, (Corporation des officiers municipaux agréés du Québec) », qui aura lieu à Saint-Hyacinthe du 22 mai au 24 mai 2019 ;

D'autoriser le remboursement des frais encourus à ce congrès, conformément à la politique en vigueur ;

D'imputer les dépenses reliées à cette autorisation aux postes budgétaires 02-141-00-313 et 02-141-00-361, tel qu'il appert au certificat du trésorier n° 19-12767, émis le 23 janvier 2019.

**2019-084** AUTORISATION – SOUTIENS FINANCIERS – DIVERS ORGANISMES

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement D'accorder un soutien financier au montant total de 46 050 \$ aux organismes suivants, et pour les montants indiqués à l'égard de chacun d'eux :

- Lakeshore General Hospital Foundation : 32 700 \$ ;
- Karnak Shriners : 500 \$ ;
- West Island Palliative Care Residence : 10 000 \$ ;
- Lakeshore Weavers Guild : 1 000 \$ ;
- Christian Action : 500 \$ ;
- Low Vision Self-Help Association : 750 \$ ;
- Pointe-Claire Horticultural Society : 600 \$ ;

D'imputer cette dépense aux postes budgétaires 00-21-930-09-63 et 00-21-930-09-89, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 18-12572, émis le 18 janvier 2019.

**2019-085** AUTORISATION – SOUTIEN FINANCIER – « CLUB AQUATIQUE DE POINTE-CLAIRE INC. »

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan, Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement D'accorder un soutien financier au montant de 33 500 \$ au « Club Aquatique de Pointe-Claire Inc. » ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-701-11-989, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-12674, émis le 21 janvier 2019.

**2019-086** AUTORISATION – DONATION – « LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE POINTE-CLAIRE »

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'autoriser la donation d'environ 15 000 documents usagés provenant des collections de la bibliothèque publique de Pointe-Claire au groupe de bénévoles « Les Amis de la bibliothèque de Pointe-Claire ».

**2019-087** APPROBATION – ENTENTE À INTERVENIR AVEC LA COMPAGNIE « PAVAGES D'AMOUR INC. »

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement D'approuver une entente-transaction, préparée conformément aux articles 2631 et 2637 du *Code civil du Québec*, à intervenir avec la compagnie « Pavages d'Amour Inc. », relativement à la valeur du montant des pénalités retenues à être appliquées, à savoir un montant total de 193 200 \$.

**2019-088** APPROBATION – BAIL À INTERVENIR AVEC « LASER SHARPENING ART'S EDGE »

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'approuver un contrat d'exploitation d'une boutique d'aiguisage de patins à l'aréna Bob-Birnie et devant intervenir entre la Ville de Pointe-Claire et « Laser Sharpening Art's Edge », dans la mesure où la version finale de ce contrat d'exploitation est substantiellement conforme au projet annexé en pièce jointe au dossier décisionnel 19-141-12696 ;

D'autoriser Monsieur Gilles Girouard, Planificateur – Sports et gestion administrative, Culture, Sports, Loisirs et Développement communautaire à signer ledit bail au nom de la Ville de Pointe-Claire.

**2019-089** APPROBATION – ENTENTE À INTERVENIR AVEC LA VILLE DE KIRKLAND CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT DU LOT 2 526 268 QUI EST SIS SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Homan, Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement D'approuver une entente à intervenir entre la Ville de Pointe-Claire et la Ville de Kirkland concernant le déneigement du lot 2 526 268 du cadastre du Québec sis sur le territoire de la Ville de Pointe-Claire, dans la mesure où la version finale de cette entente est substantiellement conforme au projet annexé en pièce jointe au dossier décisionnel 19-131-12845 ;

Autoriser, monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général, à signer ladite entente pour et au nom de la Ville de Pointe-Claire.

**2019-090** AUTORISATION – PAIEMENT D'UNE FACTURE AINSI QUE LE PAIEMENT DES RETENUES CONTRACTUELLES ASSOCIÉES À CETTE FACTURE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement D'autoriser le paiement d'une facture ainsi que le paiement des retenues contractuelles associées à cette facture, le tout, aux moments jugés opportuns, pour un montant total de 22 874,28 \$, taxes incluses, en faveur de la compagnie « Les mains vertes du paysage Inc. » ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-418-12-874, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 18-12-543, émis le 16 janvier 2019.

**2019-091** OCTROI D'UN CONTRAT – DISPOSITION DE MATÉRIAUX SECS, MATÉRIAUX D'EXCAVATION ET DE RÉSIDUS DU BALAI

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'octroyer un contrat pour la disposition de matériaux secs, matériaux d'excavation et de résidus du balai mécanique pour trois (3) années fermes, étant les années 2019, 2020, 2021, à la compagnie « Carrières Régionales, division de Bauval », qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 1 149 462,56 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres TP180076 et addendas, la Ville se réserve l'option de renouveler ce contrat pour chacune des années 2022 et 2023 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-420-00-473, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 18-12635, émis le 25 janvier 2019.

**2019-092** OCTROI D'UN CONTRAT – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS NÉCESSAIRES À LA TENUE DE L'ACTIVITÉ « ÉCOCENTRE MOBILE »

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Homan, Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement D'octroyer un contrat pour la fourniture de services professionnels nécessaires à la tenue de l'activité « Écocentre mobile » de la Ville de Pointe-Claire, pour les années 2019, 2020 et 2021, avec deux années d'option de renouvellement, étant les années 2022 et 2023, à la compagnie « 100 % Environnemental (4121104 Canada Inc.) », laquelle a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 517 904,88 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres TP190009 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-420-00-479, tel qu'il appert du certificat du trésorier n°19-12779, émis le 23 janvier 2019.

**2019-093** OCTROI D'UN CONTRAT – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE GRAPHISME

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement D'octroyer un contrat pour la fourniture de services professionnels de graphisme à la compagnie « Pénéga », laquelle a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 105 202,13 \$, taxes incluses, pour 2019, la Ville se réservant l'option de renouveler ce contrat pour chacune des années 2020 et 2021, conformément aux documents de l'appel d'offres DP180020 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-145-00-419, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-12788 émis le 23 janvier 2019.

**2019-094** OCTROI D'UN CONTRAT – TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
POUR LE SOULÈVEMENT DE LA DALLE SISE AU SOL DU  
POSTE DE POLICE ET SOUS LES BUREAUX DU SERVICE  
D'INSPECTION – SÉCURITÉ PUBLIQUE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,  
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement  
D'octroyer un contrat, pour des travaux de construction pour le  
soulèvement de la dalle sur sol sise au poste de police et sous les  
bureaux du service Inspection – Sécurité publique, à la compagnie  
« Purlift Inc. », laquelle a fourni la plus basse soumission conforme,  
pour un montant total approximatif de 88 530,75 taxes incluses,  
conformément aux documents de l'appel d'offres numéro  
BP1862-17181 ;

D'imputer une dépense de 30 000 \$ au poste budgétaire  
22-418-12-876 et d'imputer une dépense de 58 530,75 \$ au poste  
budgétaire 03-920-16-141, tel qu'il appert du certificat du trésorier  
n° 18-12357, émis le 23 janvier 2019.

**2019-095** OCTROI D'UN CONTRAT – RÉPARATION DE LA TOITURE EN  
PIGNON DE L'ARÉNA BOB-BIRNIE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb,  
Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement  
D'octroyer un contrat, pour la réparation de la toiture en pignon de  
l'aréna Bob-Birnie, à la compagnie « Couverture Montréal Nord  
Ltée. », laquelle a fourni la plus basse soumission conforme, pour  
un montant total de 1 009 940,40 \$, incluant les taxes,  
conformément aux documents de l'appel d'offres numéro  
BP1861-18163D ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-410-02-765, tel  
qu'il appert du certificat du trésorier n° 18-12357, émis le 25 janvier  
2019.

**2019-096** OCTROI D'UN CONTRAT – REFONTE DE LA  
RÈGLEMENTATION D'URBANISME

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan,  
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement  
D'octroyer un contrat, pour la fourniture de services professionnels  
pour la refonte de la réglementation d'urbanisme, à la compagnie  
« Provencher Roy + Associés Architectes Inc. », laquelle a fourni la  
plus basse soumission conforme, pour un montant total de  
186 834,38 \$, taxes incluses, conformément aux documents de  
l'appel d'offres DP180018 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-131-00-419, tel  
qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-12843 émis le 25 janvier  
2019 ;

D'autoriser un amendement budgétaire dans le but de couvrir les  
coûts liés à l'octroi d'un contrat du dossier décisionnel  
19-131-12843, ainsi que toute dépense éventuelle dans le cadre du  
mandat de la refonte de la réglementation ;

D'autoriser le transfert d'une somme de 250 000 \$ du poste  
budgétaire d'éventualités 02-990-00-661 vers le poste budgétaire  
pour services professionnels 02-131-00-419.

**2019-097**                    RENOUVELLEMENT – FOURNITURE DE SERVICES  
PROFESSIONNELS D'EXCAVATION PNEUMATIQUE POUR LE  
REMPACEMENT DES BOÎTES DE VANNE, POUR L'ANNÉE  
2019

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan,  
Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement  
DE se prévaloir de l'option de renouvellement prévue à l'appel  
d'offres TP160006, pour l'année 2019, pour un montant de  
49 772,68 \$, taxes incluses, relativement à la fourniture de services  
d'excavation pneumatique pour le remplacement des boîtes de  
service et des boîtes de vanne ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-413-01-527, tel  
qu'il appert du certificat du trésorier n°19-12677 émis le 23 janvier  
2019.

**2019-098**                    RENOUVELLEMENT – SERVICES PROFESSIONNELS DE  
GRAPHISME POUR LES PUBLICATIONS MUNICIPALES POUR  
L'ANNÉE 2019

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Webb,  
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement  
DE se prévaloir de l'option prévue en faveur de la Ville de  
Pointe-Claire, relativement au renouvellement du contrat octroyé en  
2018 à la compagnie « Duval design » et d'autoriser en  
conséquence le renouvellement de ce contrat pour l'année 2019,  
pour un montant de 54 199,22 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-145-00-342, tel  
qu'il appert du certificat du trésorier n°19-12828 émis le 24 janvier  
2019.

**2019-099**                    RENOUVELLEMENT – FOURNITURE DE SERVICES  
PROFESSIONNELS POUR L'OUVERTURE ET LA FERMETURE  
DES PISCINES ET PATAUGEOIRES EXTÉRIEURES POUR  
L'ANNÉE 2019

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,  
Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement  
D'autoriser le renouvellement optionnel du contrat intervenu avec  
« Sodem Inc. », pour la fourniture de services professionnels liés à  
l'ouverture et à la fermeture des piscines et pataugeoires  
extérieures pour l'année 2019, pour un montant total de  
41 640,23 \$, taxes incluses ;

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02-701-42-419, tel qu'il  
appert du certificat du trésorier n° 19-12682, émis le 23 janvier  
2019.

**2019-100**                    RÉSILIATION D'UN CONTRAT – FOURNITURE DE SERVICES  
PROFESSIONNELS DE SOUTIEN WEB

RÉSOLU :                    Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,  
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement  
DE mettre fin au contrat octroyé à la compagnie « Les Technologies  
JPXGo Inc. », en 2018, relativement à la fourniture de services  
professionnels de soutien web ;

DE ne pas se prévaloir des années optionnelles 2019 et 2020 pour  
le renouvellement du contrat, pour la fourniture de services  
professionnels de soutien web, à la compagnie « Les Technologies  
JPXGo Inc. » ;

D'autoriser en conséquence le lancement d'un nouvel appel d'offres  
pour la fourniture de services professionnels de soutien web pour  
l'année 2019.

**2019-101**                    APPROBATION – MODIFICATIONS AU CONTRAT –  
CONSTRUCTION D’UNE PISTE CYCLABLE, ENTRE LE  
BOULEVARD SAINT-JEAN ET L’AVENUE MAYWOOD

RÉSOLU :                    Il est proposé par madame la conseillère Homan,  
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement  
D’approuver six (6) modifications au contrat intervenu avec la  
compagnie « Construction Camara (6742114 Canada Inc.) »,  
relativement à la construction d’une piste cyclable sur l’avenue  
Douglas-Shand, entre le boulevard Saint-Jean et l’avenue  
Maywood, pour un montant total de 8 289,67 \$, taxes incluses ;

D’autoriser en conséquence une majoration du montant total de ce  
contrat, le faisant passer à la somme de 457 727,52 \$, taxes  
incluses ;

D’imputer cette dépense au poste budgétaire 22-417-02-858, tel  
qu’il appert du certificat du trésorier n° 19-12743, émis le 23 janvier  
2019.

**2019-102**                    APPROBATION – MODIFICATIONS AU CONTRAT – SERVICES  
PROFESSIONNELS DE GRAPHISME

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,  
Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement  
D’approuver des modifications au contrat intervenu avec la  
compagnie « Pénéga », relativement à la fourniture de services  
professionnels de graphisme, pour un montant total de 5 991,37 \$,  
taxes incluses ;

D’autoriser en conséquence une majoration du montant total de ce  
contrat, le faisant passer à la somme de 74 976,37 \$, taxes  
incluses ;

D’imputer cette dépense au poste budgétaire 02-145-00-349, tel  
qu’il appert du certificat du trésorier n° 19-12834 émis le 24 janvier  
2019.

**2019-103**                    APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – RÉPARATION  
DES DOMMAGES DE CLÔTURES

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,  
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement  
D’approuver une modification au contrat intervenu avec « Kevin  
Soudure Générale Enr. », relativement à la réparation des  
dommages de clôtures, pour un montant total de 10 489,17\$, taxes  
incluses ;

D’autoriser en conséquence une majoration du montant total de ce  
contrat, le faisant passer à la somme de 62 935,02 \$, taxes  
incluses ;

D’imputer cette dépense au poste budgétaire 02-320-00-521, tel  
qu’il appert du certificat du trésorier n° 18-12628 émis le 23 janvier  
2019 ;

DE mettre fin à ce contrat, avec préavis de trente (30) jours, car la  
variation de la valeur de ce contrat est trop importante pour être  
poursuivi jusqu’en 2020, ce qui aurait pour effet de dénaturer la  
relation contractuelle entre les parties, contrairement aux  
dispositions de la *Loi sur les cités et villes du Québec* et au  
Règlement sur la gestion contractuelle ;

DE renoncer en conséquence, à se prévaloir de l’année optionnelle  
2021 du contrat, pour le motif indiqué à l’alinéa précédent ;

D’autoriser le lancement, au moment jugé opportun, en 2019, d’un  
nouvel appel d’offres.

**2019-104**                    APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – LA  
FOURNITURE ET L’INSTALLATION DE L’ÉQUIPEMENT DES  
VÉHICULES D’URGENCE DU SERVICE D’INSPECTION –  
SÉCURITÉ PUBLIQUE

RÉSOLU :                    Il est proposé par madame la conseillère Homan,  
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement  
D’approuver une modification à l'ensemble des commandes  
intervenu avec « GBN Aménagement », pour un montant total de  
30 015,41 \$, taxes incluses ;

D’autoriser en conséquence une majoration du montant total de ce  
contrat, le faisant passer à la somme de 55 015,41 \$, taxes  
incluses ;

D’imputer cette dépense aux postes budgétaires 02-822-20-549,  
02-822-91-549, 33-020-16-003, 33-020-17-023, 03-920-18-023, tel  
qu’il appert du certificat du trésorier n° 19-12761, émis le 25 janvier  
2019.

**2019-105**                    APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – FOURNITURE  
DE SERVICES PROFESSIONNELS DE NETTOYAGE ET  
D’ÉCURAGE DES CONDUITES D’ÉGOUTS SANITAIRES ET  
PLUVIALES

RÉSOLU :                    Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,  
Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement  
D’approuver une modification au contrat intervenu avec « ABC  
Environnement Inc. », pour un montant total de 4 100 \$, taxes  
incluses ;

D’autoriser en conséquence une majoration du montant total de ce  
contrat, le faisant passer à la somme de 105 790,79 \$, taxes  
incluses ;

D’imputer cette dépense au poste budgétaire 02-415-00-564, tel  
qu’il appert du certificat du trésorier n° 19-12697, émis le 24 janvier  
2019.

**2019-106**                    APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – LA  
FOURNITURE ET L’INSTALLATION DE DOUZE (12) BORNES DE  
RECHARGE

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,  
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement  
D’approuver une modification au contrat avec « Laroche  
Électrique », pour un montant total de 700 \$, taxes incluses ;

D’autoriser en conséquence une majoration du montant total de ce  
contrat, le faisant passer à la somme de 52 957,49 \$, taxes  
incluses ;

D’imputer cette dépense au poste budgétaire 03-920-17-051, tel  
qu’il appert du certificat du trésorier n° 19-12789, émis le 23 janvier  
2019.



**2019-107**                    APPROBATION – MODIFICATIONS À LA CONVENTION  
D'INTERVENTION – RECONSTRUCTION DE L'AVENUE  
CARTIER, ENTRE LE CHEMIN DU BORD-DU-LAC–LAKESHORE  
ET L'AUTOROUTE 20

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Webb,  
Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement  
D'approuver quatre (4) modifications à la convention d'intervention  
intervenue avec « Échelon Assurances », pour un montant total de  
208 935,95 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence une majoration du montant total de  
cette convention, le faisant passer à la somme de 1 818 444,88 \$,  
taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-415-02-820, tel  
qu'il appert au certificat du trésorier n° 19-12774, émis le 23 janvier  
2019.

**2019-108**                    APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – FOURNITURE  
DE SERVICES DE DÉNEIGEMENT DES BORNES FONTAINES  
SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan,  
Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et  
unanimement  
D'approuver une modification au contrat intervenu avec « TLC  
Services », relativement à la fourniture de services de déneigement  
des bornes fontaines sur le territoire de la Ville de Pointe-Claire,  
pour un montant total de 8 657,78 \$ taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence une majoration du montant total de ce  
contrat, le faisant passer à la somme de 29 813,19 \$, taxes  
incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-330-00-513, tel  
qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-12744 émis le 23 janvier  
2019.

**2019-109**                    APPROBATION – MODIFICATIONS AU CONTRAT –  
RECONSTRUCTION DU BOULEVARD HYMUS, ENTRE  
L'AVENUE MANFRED ET L'AVENUE DELMAR

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan,  
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement  
D'approuver onze (11) modifications au contrat intervenu avec  
« Roxboro Excavation Inc. », relativement à la reconstruction du  
boulevard Hymus, entre l'avenue Manfred et l'avenue Delmar,  
incluant l'ajout de bassins de rétention des eaux pluviales, pour un  
montant total de 52 979,92 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence une majoration du montant total de ce  
contrat, le faisant passer à la somme de 7 207 276,27 \$, taxes  
incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-418-02-873, tel  
qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-12749, émis le 23 janvier  
2019.

**2019-110** DÉPÔT – RAPPORT SE RAPPORTANT À LA FOURNITURE  
D'URGENCE DE PIÈCES DE PLOMBERIE ET DE CHAUFFAGE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb,  
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement  
DE déposer un rapport se rapportant à la fourniture d'urgence de  
pièces de plomberie et de chauffage par « Deschênes et Fils  
Ltée. », pour un montant total de 35 546,25 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-877-10-538, tel  
qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-12722, émis le 23 janvier  
2019.

**2019-111** DÉPÔT – RAPPORT SE RAPPORTANT À LA FOURNITURE  
D'URGENCE DE DIVERS OUTILS ET MATÉRIAUX

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,  
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement  
DE déposer un rapport se rapportant à la fourniture d'urgence de  
divers outils et matériaux par « Quincaillerie Notre-Dame Inc. »,  
pour un montant total de 14 700 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-877-10-538, tel  
qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-12734, émis le 23 janvier  
2019.

**2019-112** APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT –  
CONSTRUCTION D'UN PARC DE PLANCHES À ROULETTES

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,  
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement  
D'approuver une modification au contrat intervenu avec « Tessier  
Récréo-Parc Inc. », relativement à la construction d'un parc de  
planches à roulettes, pour un montant total de 18 689,58 \$, taxes  
incluses ;

D'autoriser en conséquence une majoration du montant total de ce  
contrat, le faisant passer à la somme de 693 639,60 \$, taxes  
incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-418-52-874, tel  
qu'il appert au certificat du trésorier n° 19-12726, émis le 24 janvier  
2019.

**2019-113** APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – FOURNITURE  
DE SERVICES PROFESSIONNELS DE GRAPHISME DES  
PUBLICATIONS

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Homan,  
Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et  
unanimement  
D'approuver une modification au contrat intervenu avec « Duval  
Design », relativement à la fourniture de services professionnels de  
graphisme des publications, pour un montant total de 1954,59 \$,  
taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence une majoration du montant total de ce  
contrat, le faisant passer à la somme de 38 125,73 \$, taxes  
incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-145-00-342, tel  
qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-12800, émis le 23 janvier  
2019.

**2019-114**                    AUPPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT –  
REEMPLACEMENT DE LUMINAIRE DE SIX (6) PARCS DE LA  
VILLE

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,  
Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement  
D'approuver une modification au contrat intervenu avec « Poulin  
Électrique », relativement au remplacement de luminaires dans six  
(6) parcs de la Ville de Pointe-Claire, pour un montant total de  
9 276,96 \$, taxes incluses ;

DE ratifier le remplacement de 183 condensateurs pour un montant  
total de 22 698,41 \$, taxes incluses et le nettoyage des lentilles  
pour un montant de 2 732,58\$, par « Poulin Électrique », suivant les  
factures soumises à la Ville à cet effet ;

D'autoriser en conséquence une majoration du montant du contrat  
intervenue avec cette compagnie, le faisant passer à la somme de  
60 760,47 \$, taxes incluses ;

D'imputer les dépenses découlant de la présente résolution comme  
suit :

- 2 707,95 \$, taxes incluses au poste 03-920-14-012 ;
- 24 000 \$, taxes incluses au poste 03-920-16-131 ;
- 8 000 \$, taxes incluses, au poste 03-920-16-141 ;

le tout, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-12755, émis le  
23 janvier 2019.

**2019-115**                    APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT –  
RECONSTRUCTION DE L'AVENUE HILLCREST

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,  
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement  
D'approuver une modification au contrat intervenu avec  
« Construction G-Nesis Inc. », relativement à la reconstruction de  
l'avenue Hillcrest, pour un montant total de 11 649,82 \$, taxes  
incluses ;

D'autoriser en conséquence une majoration du montant total de ce  
contrat, le faisant passer à la somme de 2 215 174,04 \$, taxes  
incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-418-42-875, tel  
qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-12803, émis le 25 janvier  
2019.

**2019-116**                    APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – RÉPARATION  
DU SYSTÈME DE PRODUCTION D'EAU CHAUDE POUR LES  
DOUCHE DU CENTRE AQUATIQUE

RÉSOLU :                    Il est proposé par madame la conseillère Homan,  
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement  
D'autoriser une modification au contrat intervenu avec  
« Mecaniction Inc. », pour un montant de 1 454,43 \$, taxes  
incluses, relativement au projet de la réparation du système de  
production d'eau chaude pour les douches au centre aquatique ;

D'autoriser en conséquence une majoration du montant total de ce  
contrat, le faisant passer à la somme de 135 916,55, taxes  
incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-418-42-876, tel  
qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-12798, émis le 25 janvier  
2019.

**2019-117**                    APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT –  
RÉAMÉNAGEMENT ET NOUVEAU MOBILIER DE LA  
BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

RÉSOLU :                    Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,  
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement  
D'approuver une modification au contrat intervenu avec  
« 'Archevêque et Rivest Ltée », relativement au réaménagement et  
au nouveau mobilier de la bibliothèque centrale, pour un montant  
total de 390,48 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence une majoration du montant total de ce  
contrat, le faisant passer à la somme de 73 974,48 \$, taxes  
incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 03-920-16-041, tel  
qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-12819, émis le 25 janvier  
2019.

**2019-118**                    APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – CONTRATS  
DE LOCATION CLÉS EN MAIN

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,  
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement  
D'approuver une modification au contrat intervenu avec « Location  
Sauvageau », relativement aux contrats de location « clés en  
main », pour un montant total de 2 304,07 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence une majoration du montant total de ce  
contrat, le faisant passer à la somme de 8 665,87 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 33-020-17-003, tel  
qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-12754, émis le 25 janvier  
2019.

**2019-119**                    APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – SERVICES  
DE COLLECTE ET DE TRANSPORT DES DÉCHETS, DES  
RÉSIDUS ENCOMBRANTS, DES MATIÈRES RECYCLABLES ET  
DES MATIÈRES ORGANIQUES

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Webb,  
Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et  
unanimement  
D'approuver une modification au contrat intervenu avec « RCI  
Environnement division WM Québec Inc. », relativement aux  
services de collecte et de transport des déchets, des résidus  
encombrants, des matières recyclables et des matières organiques,  
pour un montant total de 55 762,88 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence une majoration du montant total de ce  
contrat, le faisant passer à la somme de 5 803 656,70 \$, taxes  
incluses ;

D'imputer cette dépense aux postes budgétaires 02-420-00-479 et  
02-420-00-485, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 19-12783,  
émis le 25 janvier 2019.

**2019-120**                    APPROBATION – CRITÈRES DE SÉLECTION – CONSORTIUM D'ARCHITECTES ET D'INGÉNIEURS, RELATIVEMENT À LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS NÉCESSAIRES À LA RÉNOVATION DES BUREAUX D'INGÉNIERIE ET DES FINANCES DE L'HÔTEL DE VILLE

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement DE choisir, en ce qui concerne l'octroi d'un mandat à un consortium d'architectes et d'ingénieurs, relativement à la préparation des plans et devis nécessaires à la rénovation des bureaux du service d'ingénierie et des finances de l'hôtel de Ville de Pointe-Claire en 2019-2020, d'utiliser le système d'évaluation et de pondération des offres prévu à l'article 573.1.0.1 de la *Loi sur les cités et villes du Québec* (système dit « appel d'offres – qualité à une enveloppe incluant le prix ») ;

D'approuver les critères de sélection devant être employés dans le cadre de l'appel d'offres devant être lancé à cet effet, tels que ceux-ci apparaissent à la section « Description » du dossier décisionnel 18-315-12658.

**2019-121**                    APPROBATION – CRITÈRES DE SÉLECTION – CONSORTIUM D'ARCHITECTES ET D'INGÉNIEURS, RELATIVEMENT À LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS NÉCESSAIRES À LA RÉNOVATION DES GARAGES ET DES LOCAUX DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan, Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement DE choisir, en ce qui concerne l'octroi d'un mandat à un consortium d'architectes et d'ingénieurs, relativement à la préparation des plans et devis nécessaires à la rénovation des garages et des locaux du service des travaux publics, d'utiliser le système d'évaluation et de pondération des offres prévu à l'article 573.1.0.1 de la *Loi sur les cités et villes du Québec* (système dit « appel d'offres – qualité à une enveloppe incluant le prix ») ;

D'approuver les critères de sélection devant être employés dans le cadre de l'appel d'offres devant être lancé à cet effet, tels que ceux-ci apparaissent à la section « Description » du dossier décisionnel 18-315-12660.

**2019-122**                    APPROBATION – CRITÈRES DE SÉLECTION – RÉALISATION D'ÉTUDES GÉOTECHNIQUES

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Webb, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement DE choisir, en ce qui concerne l'octroi d'un contrat pour services professionnels d'une compagnie, pour la réalisation d'études géotechniques, d'utiliser le système d'évaluation et de pondération des offres prévu à l'article 573.1.0.1.1 de la *Loi sur les cités et villes du Québec* (système dit « appel d'offres – qualité à deux enveloppes ») ;

D'indiquer que le facteur utilisé à l'égard du prix, dans le cadre du calcul de la soumission la plus avantageuse, est établie à : zéro (0) ;

D'approuver les critères de sélection devant être employés dans le cadre de l'appel d'offres devant être lancé à cet effet, tels que ceux-ci apparaissent à la section « Description » du dossier décisionnel 18-318-12693.

**2019-123**                    APPROBATION – CRITÈRES DE SÉLECTION – SERVICES PROFESSIONNELS D'UNE FIRME EXPERTE EN MAINTIEN DES ACTIFS DEVANT ÉLABORER UN PLAN DIRECTEUR DE MAINTIEN DES ACTIFS IMMOBILIERS DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement DE choisir, pour retenir les services professionnels d'une firme experte en maintien des actifs devant élaborer un plan directeur de maintien des actifs (PDMA) du parc immobilier de la Ville de Pointe-Claire, d'utiliser le système d'évaluation et de pondération des offres prévu à l'article 573.1.0.1 de la *Loi sur les cités et villes du Québec* (système dit « appel d'offres – qualité à une enveloppe incluant le prix ») ;

D'approuver les critères de sélection devant être employés dans le cadre de l'appel d'offres devant être lancé à cet effet, tels que ceux-ci apparaissent à la section « Description » du dossier décisionnel 19-320-12777.

**2019-124**                    DÉPÔT – LISTE DES CHANGEMENTS AU PERSONNEL PAR DÉCISION DÉLÉGUÉES POUR LE MOIS DE JANVIER 2019

La liste des changements au personnel par décisions déléguées pour le mois de janvier 2019, telle que présentée par monsieur Vincent Proulx, directeur – Ressources humaines, est déposée et les membres du conseil en prennent acte.

**2019-125**                    APPROBATION – LISTE DES CHANGEMENTS AU PERSONNEL PAR DÉCISIONS NON DÉLÉGUÉES AU 5 FÉVRIER 2019

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'approuver la liste des changements au personnel par décisions non déléguées pour le 5 février 2019, telle que signée par monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général et monsieur Vincent Proulx, directeur – Ressources humaines.

**2019-126**                    AUTORISATION – SOUTIEN FINANCIER – « YACHT CLUB DE POINTE-CLAIRE »

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan, Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement D'accorder un soutien financier au « Yacht Club de Pointe-Claire » pour un montant total de 9 000 \$ ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-701-51-979.

**2019-127**                    OCTROI D'UN CONTRAT – FOURNITURE EN BIENS, PIÈCES, OUTILS ET ACCESSOIRES D'ENTRETIEN DE CONCIERGERIE

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'octroyer un contrat en faveur de la compagnie « Sani Dépôt, division du Groupe Dissan », laquelle a soumise la plus basse soumission conforme, conformément au document de l'appel d'offres EP190004, pour la fourniture en biens, pièces, outils et accessoires d'entretien de conciergerie, pour les années 2019 et 2020, plus trois (3) années en option, pour un montant total de 150 700 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-877-10-658.

**2019-128**                    DÉPÔT – RAPPORT ANNUEL CONCERNANT L'APPLICATION  
DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Le rapport annuel concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle est déposé par le trésorier, monsieur Daniel Séguin, et les membres du conseil en prennent acte.

**2019-129**                    LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,  
Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et  
unanimement

RÉSOLU :                    DE lever la séance à 21 h 50.

\_\_\_\_\_  
John Belvedere, Maire

\_\_\_\_\_  
Me Jean-Denis Jacob, Greffier